

REUNION DU 2 Octobre 2020

L'an deux mille vingt

Le : deux octobre à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de JUVARDEIL dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme FOUCHER Juanita, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le : 25 Septembre 2020

Présents : M. FREULON Arnaud, Mme BRUNET Françoise, M. MEIGNAN Antoine, M. BAUDET Bruno, Mme BOSSÉ Valérie, M. BOURGEOU Philippe, M. PLEURMEAU Jean-Louis, M. FERTUN Bernard, Mme LE GLAUNEC Sophie, M. FERRON Patrick, Mme PITON Marylaine, M. HUNAUT Marcel.

Absente excusée : Mme COTTEREAU Karine

Secrétaire de séance : Mme BRUNET Françoise

➤ **COMMISSIONS COMMUNALES**

ENVIRONNEMENT-CADRE DE VIE (ECDV)

- 1^{ère} édition des Rencontres du numérique du Jeudi 24 septembre

Mme BRUNET Françoise Maire adjoint et M. MEIGNAN Antoine Maire adjoint donnent un compte rendu.

- PEUPLERAIE Projet de reconversion Appel à projets BVA Romme

M. MEIGNAN Antoine Maire Adjoint, rappelle que le projet comporte une première tranche en 2021 à hauteur de 39 500 €, pour la restauration et des tranches suivantes pour l'entretien pour un total de 5 500 €. Il informe le Conseil que les financeurs ont retenu la première tranche avec un financement à hauteur de 50 % par l'agence de l'eau et à 30 % par la Région.

VIE ASSOCIATIVE COMMUNICATION TOURISME ANIMATIONS (VACoTA)

- Marché du mardi soir : non-respect du port du masque

Conformément au règlement du marché, le Boulanger « Du pain sur les planches » et le laitier « la ferme du Bois Fleuri » seront exclus du marché pendant 1 mois à compter du 6 octobre 2020.

- Sondage distributeur à baguette

Mme le Maire donne le résultat du sondage : 150 retours sur 400 bulletins distribués, soit 37,5 % de résultat exprimés dont 125 pour, 23 contre et 2 abstentions.

Le Conseil souhaite répondre favorablement à cette attente et charge la Commission d'étudier la mise en place sur le terrain et de chiffrer le projet.

Une réponse sera faite aux deux administrés qui ont adressé un courrier.

- Associations (manifestations, difficultés...)

M. BAUDET Bruno Maire Adjoint donne un compte rendu de la réunion avec les associations. Elles ont dû suspendre leurs activités habituelles et annuler des manifestations, par conséquent plusieurs indiquent une perte de revenus d'activité et des difficultés de trésorerie. Les reprises d'activités seront possibles si elles sont accompagnées d'un protocole sanitaire signé entre l'association et la Mairie.

- Marché de Noël 2020

Le marché de Noël aura lieu le 15 décembre prochain. Les associations sont invitées à y participer.

PATRIMOINE BATI

M. FREULON Arnaud Maire Adjoint donne un compte rendu de la réunion de la Commission en date du 16 septembre

RIVES GABARE

Compte-rendu des commissions participatives

M. FERRON Patrick Conseiller municipal présente au Conseil le bilan des travaux de la Commission et fait une synthèse des propositions énoncées. Ces dernières ont été classées soit en décisions actées, en balance à confirmer ou en choix non déterminé.

La prochaine réunion est fixée au 10 octobre prochain.

VIVRE ENSEMBLE, CULTURE et INTERGENERATIONNEL

- Proposition de modification du règlement service cantine

Mme BRUNET Maire adjoint informe le Conseil que la Commission souhaite modifier l'article 2 du règlement du restaurant scolaire : En cas d'oubli d'inscription de son enfant, le prix de facturation sera de 4,75 € au lieu de 3,35 €.

- Le bio et le local à la cantine

M. FERRON Patrick Conseiller municipal informe le Conseil que la loi EGALIM prévoit, à partir du 1^{er} janvier 2022, que les repas servis dans les cantines scolaires devront compter 50 % de produits bio, locaux ou écologiques.

Il précise que la Commission souhaite augmenter dès l'année 2021 la quantité de produits bio et locaux servie à la cantine. Il fait part également d'un problème de stockage des aliments

RESSOURCES HUMAINES (RH)

- Poste Adjoint administratif

Mme le Maire donne un compte rendu des entretiens. La Commission propose d'engagée Mademoiselle HOUDAYER Léa en tant qu'agent contractuel à temps complet pour une durée de 12 mois à compter du 15 octobre 2020. Elle précise que le contrat deviendra définitif qu'à l'issue d'une période d'essai d'un mois.

Le Conseil Municipal valide la proposition.

➤ DELIBERATIONS

CONVENTION D'INTERVENTIONS REALISÉES A TITRE EXCEPTIONNEL SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA COLLECTIVITÉ SUR LES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC GÉRÉES PAR LE SIEML

M. MEIGNAN Antoine Maire Adjoint rappelle que la Collectivité a transféré la compétence éclairage public au SIEML lequel assure les travaux et assume les droits et obligations afférents à cette prise de compétence. De ce fait, le SIEML est considéré comme gestionnaire des installations avec toutes les responsabilités des normes en vigueur et la collectivité ne peut faire intervenir son personnel sur ces réseaux.

Néanmoins, pour des raisons de proximité et de présence sur la collectivité de moyens techniques et humains compétents, les Parties proposent de donner la possibilité à la Collectivité de prendre en charge certaines interventions sur le réseau d'éclairage public en lieu et place du SIEML.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter la possibilité de prendre en charge certaines interventions susceptibles de faire l'objet d'une intervention en direct par les agents de la collectivité sur le réseau d'éclairage public et d'autoriser le Maire à signer la convention correspondante.

Le Conseil municipal, ayant écouté l'exposé et après en avoir délibéré, se prononce à l'unanimité en faveur de la délibération proposée et autorise Mme le Maire ou un de ses adjoints à signer la convention correspondante.

SIEML FOND DE CONCOURS DEPANNAGES D'ECLAIRAGE PUBLIC DU 01/09/19 AU 1/08/20.

Vu l'article L.5212-26 du CGCT,

Vu les délibérations du Comité Syndical du SIEML en date du 26 avril 2016 et du 17 décembre 2019 décidant les conditions de mise en place des fonds de concours,

ARTICLE 1 : La collectivité de Juvardeil par délibération du Conseil en date du 2 octobre 2020 décide de verser un fonds de concours de 75% au profit du SIEML pour les opérations suivantes :

N° opération	Collectivité	Montant des travaux TTC	Taux du Fdc demandé	Montant Fdc demandé	Date dépannage
EP170-19-40	Juvardeil	1 348,81 €	75%	1 011,61 €	15 10 2019
EP170-19-43	Juvardeil	136,28 €	75%	102,21 €	25 20 2019

Dépannages du réseau de l'éclairage public réalisés entre le 1^{er} septembre 2019 et le 31 août 2020

- Montant de la dépense 1 485,09 euros TTC
- Taux du fond de concours 75%
- Montant du fonds de concours à verser au SIEML 1 113,82 € TTC.

Le versement sera effectué en une seule fois, sur présentation du certificat d'achèvement des travaux présentés par le SIEML et après réception de l'avis des sommes à payer du Trésorier Principal d'Angers Municipal.

ARTICLE 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

ARTICLE 3 : Le Président du SIEML, Madame le Maire de Juvardeil, le Comptable de la Collectivité de Juvardeil, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

CCVHA : CONVENTION POUR LE POSTE CHARGE DE MISSION ADRESSAGE

M. MEIGNAN Maire Adjoint rappelle au Conseil Municipal que les Communes et la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou sont engagées dans la mise à jour complète des adresses des habitants pour rendre possible le raccordement à la fibre optique. En effet les fournisseurs d'accès à internet demandent une adresse unique, univoque et normée pour procéder à la commercialisation des abonnements. Les enjeux de ce dossier sont multiples : améliorer la rapidité des moyens de secours, l'acheminement des livraisons et permettre de nouveaux services innovants à domiciles. Aussi, 12 communes (sur 16) mutualisent le recrutement d'un chargé de missions « Adressage / SIG » qui est spécialisé dans les sciences de l'information géographique. Formellement, des groupes de travail composés d'élus locaux et de techniciens se réuniront régulièrement pour orienter les éventuels changements d'adresses. Les travaux de correction des adresses s'étaleront sur deux ans.

Monsieur le Maire Adjoint dépose sur le bureau la convention qui a pour objet de fixer les modalités de répartition des frais d'études du chargé de missions « Adressage / SIG » entre les communes qui mutualisent le projet de mise à jour de leurs plans d'adressage. Il précise que les frais de missions répartis en fonction de la population totale, s'élèvent à 1 125 € pour la Commune.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer en faveur de la mutualisation du recrutement d'un chargé de missions « Adressage / SIG » spécialisé dans les sciences de l'information géographique et d'autoriser le maire à signer la convention correspondante.

Le Conseil municipal, ayant écouté l'exposé et après en avoir délibéré, se prononce à l'unanimité en faveur de la délibération proposée et autorise Mme le Maire ou un de ses adjoints à signer la convention correspondante, des crédits suffisants sont inscrits au budget municipal.

CONVENTIONS BOITE A CLÉS : USJ HANDBALL, USJ TENNIS ET BIBLIOTHEQUE

Madame le Maire expose que des boîtes à clé sont mises à disposition des Associations utilisatrices des bâtiments communaux (Salle de sports, Bibliothèque, ...).

Une caution de 300 € sera demandée aux associations afin de couvrir en cas de perte, les dépenses engendrées.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer en faveur de la mise à disposition de boîtes à clé aux associations communales utilisatrices des bâtiments communaux (Salle de sports, Bibliothèque,...) et de la caution qui sera réclamée.

Le Conseil municipal, ayant écouté l'exposé et après en avoir délibéré, se prononce à l'unanimité en faveur de la délibération proposée et autorise Mme le Maire ou un de ses adjoints à signer les conventions correspondantes.

LA SCIC CONVENTION FOURNITURE DE BOIS DECHIQUETE

M. MEIGNAN Maire Adjoint rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 1^{er} juin 2012 la Commune a adhéré à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Maine-et-Loire Bois Energie.

Il donne lecture d'un nouveau contrat d'engagement de fourniture en combustible bois criblé pour l'alimentation de la chaufferie automatique au bois.

Il précise que par le contrat, le fournisseur s'engage à fournir et à livrer, sur toute la durée du contrat, aux conditions définies, les quantités de bois nécessaires pour l'alimentation de la chaudière automatique au bois déchiqueté.

Le contrat est passé pour une durée de 12 mois, à compter du 17 septembre 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Accepte le contrat d'engagement de fourniture en combustible bois criblé de la SCIC Maine-et-Loire Bois Energie, 14 Avenue Joxé 49000 Angers
- Autorise Madame Le Maire ou un de ses Adjoints à signer le contrat de fourniture en combustible bois criblé.

➤ CCVHA

Conférence des maires

Mme le Maire donne un compte rendu de la réunion

Conseil communautaire

M. FREULON Arnaud donne un compte rendu du conseil communautaire

Les Commissions communautaires

Mme BRUNET Françoise donne un compte rendu de la réunion de la commission culture – communication – digitalisation.

Mme PITON Marylaine Conseillère Municipale donne un compte rendu de la réunion de la commission solidarité.

Mme LE GLAUNEC Sophie Conseillère Municipale donne un compte rendu de la réunion de la commission enfance - jeunesse.

Mme le Maire donne un compte rendu de la réunion du Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Monsieur MEIGNAN Maire Adjoint donne un compte rendu de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges. Il précise qu'une simplification des méthodes de calcul de l'attribution, de Compensation a été réalisée sur les compétences voirie et eaux pluviales. La révision des modalités de répartition du coût retenu de la compétence enfance n'a pas été validée (pour Juvardeil l'AC s'élève à 7 563.69 €. Une nouvelle proposition sera faite en réunion de la CLECT le 15 octobre prochain.

➤ **INFORMATIONS**

Évolution ouvertures et accueil des classes à la bibliothèque

Mme BRUNET Françoise Maire Adjoint présente au conseil les nouvelles modalités.

LIRE ET FAIRE LIRE

Mme BRUNET Françoise et Mme CHEVALIER Line se sont inscrites comme lectrices bénévoles pour l'année scolaire 2020/2021.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

Echange avec M. PIEDNOIR Sénateur le vendredi 9 octobre à 18h

